

*Demandes de documents*

Si j'attire votre attention et celle du gouvernement à ce sujet, madame le Président, c'est pour signaler les difficultés qu'ont les députés de l'opposition à se préparer à un débat sur un bill complexe lorsqu'ils n'ont qu'une ou deux heures devant eux. J'espère que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) prendra la chose au sérieux. Le gouvernement doit se montrer juste envers l'opposition et lui donner la chance de se préparer convenablement avant d'intervenir au sujet de ces projets de loi.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je suis sensible aux points soulevés par le député, mais je tiens à lui signaler que les prétendus écarts dont il a parlé entre le bill C-94 et la loi sur l'administration du pétrole, qui a été adoptée en première lecture hier, se trouvent tous dans la motion des voies et moyens déposée lundi dernier. Le député ne devrait donc pas prétendre avoir été pris au dépourvu par les changements dans les chiffres relatifs à certains impôts. En fait, l'opposition officielle a parlé de ces changements hier après-midi.

En ce qui concerne le bill lui-même, il a été déposé à 10 heures hier soir et a obtenu la première lecture avec le consentement unanime de la Chambre. Les leaders de la Chambre se sont consultés et se sont mis d'accord sur cette façon de procéder afin de donner à l'opposition tout le temps voulu pour débattre le bill et permettre qu'il soit renvoyé au comité le plus tôt possible. Les modifications contenues dans le bill figureraient dans la motion des voies et moyens publiée lundi dernier.

Le leader de mon honorable ami à la Chambre ne lui a peut-être pas signalé tout cela; je l'ignore. Il a dit que le bill serait peut-être mis en délibération dès 4 h 15 cet après-midi. Comme nous terminerons à 6 heures aujourd'hui, je ne pense pas que nous terminions l'étude du bill cet après-midi et nous y reviendrons probablement plus tard.

Pour ma part, j'accepterais volontiers que le député prenne la parole deux fois à propos du bill si la Chambre y consent. Sinon, il peut demander à quelqu'un d'autre de prendre la parole à sa place ou attendre que nous reprenions l'étude du bill pour faire ses observations. Il pourrait ainsi avoir quelques semaines pour se préparer et il ne risquerait pas de lire le mauvais discours comme il l'a fait hier.

**L'hon. Erik Nielsen (Yukon):** Madame le Président, je signale que nous devons respecter l'ordre que la Chambre a adopté à ce sujet. En ce qui concerne la suggestion du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde), le NPD peut répartir le temps qui lui est alloué comme il veut. L'application de l'article 31 du Règlement a été suspendue. Par conséquent, le député peut parler pendant une heure ou pendant les sept heures qui sont réservées à son parti.

Je m'étonne que le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) ne connaisse pas assez bien la procédure parlementaire pour avoir lu les procès-verbaux de lundi dernier. Comme le ministre l'a dit, il y aurait trouvé tout le texte de la motion des voies et moyens. J'ignore comment il peut prétendre avoir été pris au dépourvu. Je ne comprends pas pourquoi il réclame plus de temps. Nous sommes prêts depuis plusieurs semaines à

discuter de cette mesure. Le ministre l'a légèrement améliorée, il lui reste encore beaucoup à faire, mais nous sommes prêts à discuter n'importe quand de ce bill ou des autres. Nous n'avons pas besoin d'un délai supplémentaire pour nous préparer.

Je conseille au député de Vancouver-Kingsway d'étudier la question avec ses collègues afin de se familiariser avec les dispositions de ces mesures énergétiques. S'il a besoin de notre aide, nous nous ferons un plaisir de lui donner un coup de main.

**M. Waddell:** Madame le Président, je n'ai nul besoin des conseils inutiles du député du Yukon (M. Nielsen). En ce qui concerne le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je remarque qu'il préfère encore le bâton, même s'il a la carotte devant lui.

Ne l'oublions pas, une motion des voies et moyens ne contient pas tout le projet de loi. Elle en fait partie, mais certains autres éléments du bill ne figurent pas dans la motion.

En examinant le bill j'ai remarqué quelques changements. Sans entrer dans les détails, je tiens à signaler au député du Yukon et au ministre que la redevance pour la canadienisation, par exemple, était de \$25 le mètre cube ou \$4 le baril dans l'avant-projet et qu'elle est tombée à \$7.25 le mètre cube ou \$1.15 le baril. Le gouvernement change donc son fusil d'épaule en ce qui concerne la nationalisation des compagnies et son financement.

Je ne vais pas lancer un débat là-dessus, madame le Président, mais je vais prendre au mot la suggestion du ministre à l'égard des discours. Je vais voir si je vais ou non en discuter cet après-midi, mais j'aime autant en avertir le gouvernement, nous tenons à ce que l'examen de ces bills se déroule de bonne foi.

Je peux dire à l'ancien ministre des Travaux publics, le député . . . du Yukon que, s'il veut discuter avec moi de l'énergie, je suis à sa disposition.

**M. Jarvis:** Ce serait une bien cruelle punition.

**Mme le Président:** Je comprends le député de Vancouver-Kingsway mais comme tout cela se déroule conformément à un ordre de la Chambre et aux négociations qui ont eu lieu entre les chefs de tous les partis, je ne peux pas grand-chose pour lui. Je comprends son point de vue, mais il y a un ordre de la Chambre auquel nous devons nous conformer.

\* \* \*

## DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Jim Fulton (Skeena):** Madame le Président, j'ai une brève question à poser au secrétaire parlementaire du Président du Conseil privé (M. Smith) au sujet des avis de motion portant dépôt de documents. J'étais debout lorsque vous avez appelé les trois derniers rappels au Règlement.

Je me demande si le député pourrait nous dire quand les motions n<sup>os</sup> 62, 63 et 64, qui sont inscrites au *Feuilleton* depuis dix mois, vont être appelées en Chambre?